


Numéro	DL201202-CI05	 Illkirch-Graffenstaden
Nature de l'acte	Délibération	
Matière	Fonction publique – Personnels contractuels	
Objet	Définition d'un projet et création d'un emploi de chargé de mission ferme urbaine et transition écologique par le biais d'un contrat de projet	

VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 19 décembre 2020 à l'Illiade

L'an deux mil vingt le dix-neuf décembre à 9 heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Illiade - en session ordinaire - sur convocation et sous la présidence de Monsieur Thibaud PHILIPPS, Maire.

Etaient présents :

PHILIPPS Thibaud, Maire, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, DREYFUS Elisabeth, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, RINKEL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, Adjoint, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, BONN-MEYER Catherine, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DABYSING Davina, FRIDLI Antoine, FROEHLY Claude, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, DESCHAMPS Arnaud, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEU Rémy, Conseillers

Etaient excusées :

- Madame Marie COMBET-ZILL ayant donné procuration à Monsieur André STEINHART
- Madame Martine CASTELLON ayant donné procuration à Monsieur Emmanuel BACHMANN

Nombre de conseillers présents :	33
Nombre de conseillers votants :	35
Date de convocation et affichage :	11 décembre 2020
Date de publication délibération :	21 décembre 2020
Date de transmission au Contrôle de Légalité :	21 décembre 2020

IV. PERSONNEL

5. DÉFINITION D'UN PROJET ET CRÉATION D'UN EMPLOI DE CHARGÉ DE MISSION FERME URBAINE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE PAR LE BIAIS D'UN CONTRAT DE PROJET

Depuis le 29 février 2020, le contrat de projet est une nouvelle possibilité de recrutement sur emploi non permanent prévue à l'article 3 II de la loi du 26 janvier 1984. Ce nouveau contrat a pour but de « mener à bien un projet ou une opération identifiée ». Il s'agit d'un contrat à durée déterminée dont l'échéance est la réalisation du projet ou de l'opération. Le contrat peut être conclu pour une durée minimale d'un an fixée par les parties dans la limite de six ans.

Il est ouvert à toutes les catégories hiérarchiques (A, B et C) et tous secteurs confondus. Seuls les emplois non permanents sont concernés : les contrats de projets ne sont donc pas ouverts aux fonctionnaires, sauf par le biais du détachement.

Le projet identifié, dans le cadre du contrat de projet, concerne la création d'une ferme urbaine sur le secteur Baggersee et la coordination des actions mises en œuvre par la commune en matière de transition écologique.

Les objectifs de ce projet sont de deux ordres :

- Mener à bien le projet municipal de ferme urbaine ;
- Poursuivre la transition écologique de la collectivité.

La durée de réalisation de ce projet, qui nécessite la mobilisation d'un agent à temps complet, est estimée à 3 ans.

Les missions confiées seront les suivantes :

- Concevoir et réaliser le projet de ferme urbaine en lien avec la métropole ;
- Assurer la gestion administrative et financière ;
- Mettre en œuvre la transition énergétique et de développement durable au sein des services et sur le ban communal ;
- Proposer une stratégie environnementale transversale en s'appuyant notamment sur la concertation et les technologies nouvelles et numériques ;
- Conseiller les agents municipaux et les élus en matière de choix environnementaux et les sensibiliser ;
- Assurer l'interface avec les parties intéressées (Préfecture, EMS, DDT, DREAL, ADEME, CEA, Région Grand Est, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, associations, habitants, entreprise, ...) ;
- Identifier les activités municipales génératrices de pollution ;
- Assurer une veille réglementaire des différents domaines de compétences ;
- Promouvoir le respect de l'environnement sur le ban communal par la sensibilisation des agents municipaux, des habitants, des scolaires... ;

- Impulser les orientations de politique environnementale au travers du Système de Management de l'Environnement (ISO 14001) en s'assurant de l'efficacité du système et de la mobilisation des moyens techniques, humains et financiers.

Il est proposé de créer, selon le projet et les missions définis ci-dessus, un emploi non permanent de Chargé de mission ferme urbaine et transition écologique à temps complet par le biais d'un contrat de projet et de permettre le recrutement d'un agent contractuel de catégorie A, Ingénieur territorial, pour une durée de 3 ans.

Les candidats devront posséder le profil ci-après :

- BAC + 5 dans le domaine de l'environnement ;
- 2 ans d'expérience dans le domaine ;
- Connaitre la législation environnementale et les opportunités liées au domaine de la transition énergétique ;
- Etre sensible à la protection de l'environnement ;
- Posséder des qualités relationnelles ;
- Etre organisé, rigoureux, disponible et réactif ;
- Etre force de proposition et savoir s'adapter ;

La rémunération est fixée en référence à la grille indiciaire du cadre d'emploi d'Ingénieur territorial et sera comprise entre les indices bruts 444 et 1015.

Le régime indemnitaire instauré par la délibération relative à la généralisation du RIFSEEP, en date du 19 décembre 2020 est applicable.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **de créer un emploi de Chargé de mission ferme urbaine et transition écologique à temps complet, pour une durée de 3 ans, par le biais d'un contrat de projet, dans les conditions précisées ci-dessus ;**
- **de modifier le tableau des effectifs en conséquence ;**
- **d'inscrire au budget les crédits correspondants.**

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
adopte, à l'unanimité, la présente délibération.**

Pour : 35 PHILIPPS Thibaud, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, DREYFUS Elisabeth, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, RINKEL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, COMBET-ZILL Marie, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, BONN-MEYER Catherine, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DABYSING Davina, FRIDLI Antoine, FROEHLI Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, DESCHAMPS Arnaud, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEU Rémy

Pour extrait conforme

**Le Maire
Thibaud PHILIPPS**

